

# TARIFS 2024 À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER

		0 À 500	501 À 700	701 À 900	901 À 1200	1201 À 1350	1351 À 1500	1501 À +
<b>PÉRISCOLAIRE JOURS D'ÉCOLE</b>	Tarif horaire	1,98 €	2,02 €	2,06 €	2,10 €	2,14 €	2,18 €	2,22 €
	Petit-déjeuner et goûter	0.72€						
<b>MERCREDIS ET VACANCES</b>	Tarif horaire des temps d'accueil de 7h à 9h et de 17h à 19h	1,00 €	1,30 €	1,58 €	2,00 €	2,46 €	2,50 €	2,56 €
	Tarif journée avec repas	8,00 €	10,40 €	12,64 €	16,00€	19,68 €	20,00 €	20,48 €
	Tarif matin sans repas : 9h-12h	3,00 €	3,90 €	4,74 €	6,00 €	7,38 €	7,50 €	7,68 €
	Tarif matin avec repas : 9h-13h30	4,50 €	5,85 €	7,11 €	9,00 €	11,07 €	11,25 €	11,52 €
	Tarif après-midi sans repas : 13h30-17h	3,50 €	4,55 €	5,53 €	7,00 €	8,61 €	8,75 €	8,96 €
	Tarif après-midi avec repas : 12h-17h	5,00 €	6,50 €	7,90 €	10,00 €	12,30 €	12,50 €	12,80 €

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil d'Administration de l'association Familles Rurales de Montréverd. Ils peuvent être révisés au cours de l'année. Cette information vous sera communiquée en amont de l'application de ces nouveaux tarifs.

La commune de Montréverd, la CAF, la MSA contribuent financièrement à réduire votre facture par une participation à l'heure versée à la structure d'accueil.

**Tarif unique du fait de l'adhésion obligatoire à Familles Rurales.**  
*Il n'y a donc plus de différenciation de tarifs adhérents / non adhérents*

## EN CAS D'ABSENCE D'UN ENFANT ET HORS DÉLAI PORTAIL FAMILLES

	<b>EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE</b>		<b>LE MERCREDI ET LES VACANCES SCOLAIRES</b>	
	<b>Je signale l'absence de mon enfant par téléphone ou par mail 48h avant.</b>	<b>Je n'ai pas signalé l'absence de mon enfant</b>	<b>Je signale l'absence de mon enfant par téléphone ou par mail.</b>	<b>Je n'ai pas signalé l'absence de mon enfant</b>
<b>Enfant malade</b>	Non-facturé	Facturé 2h de présences parcréneau (matin/soir) en fonction du QF	Non-facturé (Sous présentation d'un justificatif médical dans les 3 jours suivants l'absence)	Facturation de la prestation réservée
<b>Enfant absent pour autre raison</b>	Facturé 1h de présences parcréneau (matin/soir) en fonction du QF	Facturé 2h de présences parcréneau (matin/soir) en fonction du QF	Facturation de la prestation réservée	Facturation de la prestation réservée